



Service intercommunal de distribution
d'eau potable de Rolle et environs

Préavis N° 33/2021-2026 du Comité de Direction du SIDERE relatif au budget 2025



Route de Rolle, Bursins



Grand-Rue, Bougy-Villars

Perroy, le 16 octobre 2024

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 27 des statuts de l'Association intercommunale pour la distribution d'eau potable de Rolle et environs, nous avons l'avantage de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'exercice 2025.

1. Préambule

L'association a pour but de fournir et distribuer l'eau potable et l'eau nécessaire à la lutte contre le feu sur le territoire des communes de **Allaman, Bougy-Villars, Bursinel, Bursins, Dully, Féchy, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle et Vinzel**, conformément à la loi sur la distribution de l'eau (LDE) du 30 novembre 1964.

À cet effet, l'association est chargée, sur un territoire qui s'étend sur **3'488 hectares**, de construire puis d'exploiter et entretenir le réseau intercommunal de conduites comprenant notamment des installations de pompage au lac, de refoulement, de traitement, de captage, d'adduction, de stockage, de régulation, de télégestion et de distribution, y compris les bornes-hydrantes.

2. Cadre général

Le budget 2025 reprend les éléments de construction du précédent, plus toutes les informations fournies depuis le début de l'exploitation, suite à l'acceptation par les Municipalités, les Conseils généraux et communaux des nouveaux statuts du SIDERE et de sa nouvelle organisation. Ce budget englobe d'importants travaux de rénovation ou de remplacement de conduites et d'équipements qui ont déjà été identifiés.

Le budget 2025 présente des comptes équilibrés entre les charges et les produits de **CHF 4'937'580.34**. Cet équilibre correspond aux dispositions de la LDE qui stipulent que les taxes sont calculées de manière que, après déduction de subventions éventuelles, les recettes permettent de couvrir les dépenses, notamment celles d'exploitation, d'entretien, du service des intérêts et de l'amortissement du capital investi, ainsi que celles de la création et de l'alimentation d'un fonds de renouvellement, de recherche et d'investissement.

Le budget détaillé mentionné en annexe est construit autour de trois classifications fonctionnelles de charges et de revenus : **801 Autorités, 802 Frais administratifs, 810 Frais d'exploitation**. Ces trois classifications font l'objet de commentaires plus précis ci-après pour souligner des variations ou des points jugés significatifs par le Comité de Direction.

3. Autorités - comptes 801

- ✓ 801.3001 Jetons de présence Conseil intercommunal **CHF 15'400.00**

Il est prévu de réunir quatre fois le Conseil intercommunal pour présenter à son approbation les différents projets qui sont au calendrier de 2025. Il est également prévu des séances de commissions qui ont quelque peu augmenté avec le nombre de préavis présentés. Ce poste comprend aussi les coûts pour la Secrétaire du Conseil intercommunal.

- ✓ 801.3002 Vacations du Comité de Direction **CHF 38'400.00**

Ce poste comprend les coûts pour les séances du Comité de Direction, la Présidence, le temps consacré aux séances de coordination et au suivi des séances de chantiers. L'engagement de la nouvelle Cheffe de Service fait diminuer le montant alloué à ce poste.

4. Frais administratifs - comptes 802

- ✓ 802.3011 Traitement du personnel **CHF 260'000.00**

Ce montant comprend l'indexation au coût de la vie et le paiement d'une éventuelle gratification. La diminution par rapport à l'année précédente correspond aux coûts liés à la résiliation des rapports de service de l'ancien Chef de Service.

- ✓ 802.3091 Frais de formation professionnelle **CHF 5'000.00**

Les frais de ce poste correspondent à un cours de formation pour MCH2 ainsi qu'à des cours de perfectionnement pour la nouvelle Cheffe de Service et des cours de mise à niveau pour la nouvelle Secrétaire.

- ✓ 802.3111 Mobilier et informatique **CHF 12'000.00**

Nous devons remplacer deux ordinateurs et écrans qui sont devenus vieillissants pour les places de travail de la Cheffe de Service et de la Secrétaire.

- ✓ 802.3141.01 Frais appartement Perroy **CHF 2'000.00**

Ce montant correspond à la cotisation de la Chambre Vaudoise Immobilière et divers frais que nous pourrions avoir pour l'entretien de l'appartement.

- ✓ 802.3151 Entretien mobilier et informatique **CHF 70'000.00**

Les coûts de ce poste correspondent aux frais pour l'hébergement et la maintenance informatique des serveurs ainsi que pour les différentes licences pour la géomatique, au contrat avec T2i pour un Managed Services d'un montant de CHF 11'000.00 pour la gestion des 9 postes de travail, la création d'un guichet cartographique WEB pour un montant de CHF 20'000.00, ainsi que des prestations qui étaient auparavant comprises dans le compte 802.3111.

- ✓ 802.3161.01 Frais des locaux **CH 46'735.00**

Ce poste comprend entre autres les frais de conciergerie qui ont augmenté, l'électricité, les coûts des contrats d'entretien, les charges PPE qui ont été réajustées ainsi que les frais PPE de l'appartement dont le remboursement se trouve dans le compte 802.4271 avec les loyers.

✓ 802.3184 Frais de contentieux et poursuites **CHF 2'000.00**

Ce poste comprend également les frais liés à l'agent d'affaires pour le suivi des poursuites, mais ils sont vite rentabilisés par la rapidité des paiements des débiteurs.

✓ 802.3185.01 Honoraires et prestations de service **CHF 26'700.00**

Ce poste comprend entre autres les coûts pour la fiduciaire, l'organe de révision, le service technique qui contrôle les surfaces taxables, ainsi qu'une réserve de CHF 10'000.00 pour d'éventuels frais d'avocats.

✓ 802.3186 Assurance Inventaire Bâtiment & Mobilier **CHF 4'700.00**

Les sommes d'assurances ont été remises à jour.

✓ 802.3193 Cotisations, dons et manifestations **CHF 10'246.00**

Les cotisations auprès de la SVGW ont été quelque peu augmentées.

✓ 802.3222 Intérêts des dettes à long terme **CHF 197'426.67**

Ce poste comprend tous les intérêts payés pour les différents emprunts conclus à ce jour. Nous avons ajusté le montant en fonction du solde des dettes à rembourser.

✓ 802.4271 Loyers appartement Perroy **CHF 30'600.00**

Ce poste comprend également le remboursement des charges comptabilisées dans le compte 802.3161.01.

5. Frais d'exploitation - comptes 810

✓ 810.3011 Traitement du personnel **CHF 495'000.00**

Ce montant comprend l'indexation au coût de la vie, le réajustement de salaires et le paiement d'une éventuelle gratification ainsi que l'augmentation de salaire de deux aides fontainiers qui devraient obtenir leur brevet de fontainier.

✓ 810.3061 Frais de véhicules privés **CHF 2'000.00**

Les coûts de ce poste correspondent aux déplacements des collaborateurs pour se rendre, avec leur véhicule privé, aux cours de formation professionnelle ou à d'autres rendez-vous si aucun véhicule de service n'est disponible.

✓ 810.3091 Frais de formation professionnelle **CHF 12'400.00**

La plus grande partie des coûts de ce poste correspond aux cours de perfectionnement pour notre géomaticien.

✓ **810.3114.02 Compteurs CHF 90'000.00**

Ce montant correspond à l'achat courant de compteurs et sous-compteurs ainsi qu'au solde de compteurs à changer à Rolle.

✓ **810.3121 Achat d'eau CHF 171'000.00**

Nous comptons avec une augmentation d'achat d'eau aux communes.

✓ **810.3123 Electricité CHF 420'000.00**

Les coûts de ce poste sont en prévision de la hausse attendue du prix de l'électricité et de l'augmentation du pompage à la station d'Oujonnet.

✓ **810.3133 Produits pour filtration CHF 13'000.00**

La mise en place du système de chloration de la crépine augmente les coûts de ce poste.

✓ **810.3141 Entretien des ouvrages et machines CHF 280'230.00**

Les postes principaux de ce compte sont la suppression de la cheminée et de l'appareillage au réservoir de Mont-Dessus CHF 100'000.00, le changement d'une pompe à Oujonnet CHF 50'000.00, le lavage des réservoirs CHF 15'000.00, les divers contrats d'entretien et de maintenance CHF 35'000.00, la poursuite des travaux d'entretien courant demandés par l'OFCO CHF 30'000.00 ainsi qu'une réserve de CHF 50'000.00.

Une grande partie des coûts qui étaient dans ce compte l'année précédente sont maintenant compris dans le compte 810.3144.02 « Entretien réseau de distribution ».

✓ **810.3141.02 Entretien immeuble Perroy CHF 1'000.00**

Ce montant est prévu pour les petits travaux liés à nos locaux.

✓ **810.3144.01 Entretien réseau d'adduction CHF 20'000.00**

Ce montant est dévolu à la mise en conformité du réseau selon le rapport de l'OFCO.

✓ **810.3144.02 Entretien réseau de distribution CHF 989'500.00**

Les postes principaux de ce compte sont le remplacement de 370 m de conduites à Vinzel et en Baffa CHF 330'000.00, le remplacement de 220 m de conduites à Féchy CHF 200'000.00, le remplacement de 300 m de conduites à Bursinel CHF 350'000.00, un contrat d'entretien pour les vannes réseaux CHF 9'500.00 ainsi qu'une réserve de CHF 100'000.00 pour l'entretien courant et pour des travaux que nous pourrions profiter de faire lors des différents chantiers des Communes membres.

✓ **810.3144.04 Réparation fuites d'eau CHF 200'000.00**

Le SIDERE exploite un réseau de conduites d'environ 170 km qui génère chaque année un certain nombre de fuites. Pour l'année à venir, le SIDERE va être actif dans la recherche de fuites d'eau sur le réseau ce qui entraînera des réparations plus conséquentes mais évitera des pertes d'eau sur l'ensemble du réseau.

✓ **810.3185.01 Honoraires et prestations de service CHF 45'000.00**

Cette provision sert entre autres à couvrir les honoraires d'études de prestations diverses qui ne sont pas liés aux travaux d'investissements CHF 25'000.00, les frais de géomètre CHF 10'000.00 pour le cadastre de quelques ouvrages ainsi qu'une réserve pour prestations diverses CHF 10'000.00.

✓ 810.3186.03 Assurances ECA CHF 15'000.00

Une nouvelle taxation de tous les ouvrages sera effectuée par l'ECA.

✓ 810.3186.04 Assurances et taxes véhicules CHF 15'000.00

Une remise à niveau des assurances ainsi que l'acquisition d'un nouveau véhicule impactent ce poste.

✓ 810.3189 Prestations de tiers CHF 46'000.00

Afin de diminuer drastiquement le solde de vacances et les heures supplémentaires des fontainiers, nous allons faire appel à des sociétés externes pour le remplacement de la deuxième partie des compteurs à Rolle avec un coût estimé à CHF 20'000.00, la maintenance des vannes du réseau CHF 7'600.00 et l'entretien des extérieurs des réservoirs CHF 7'360.00. De plus, nous avons conclu un contrat pour le contrôle des zones de sources avec l'AGFORS CHF 3'500.00 et un autre contrat est en préparation avec la Saubrette CHF 4'340.00.

✓ 810.3310 Amortissement du patrimoine administratif CHF 706'508.07

Ce montant comprend les amortissements générés par les différents préavis acceptés par le Conseil intercommunal.

✓ 810.3801.01 Attribution fonds de réserve renouvellement compteurs CHF 200'000.00

Selon le fabricant, la durée de vie des compteurs est d'environ 10 à 12 ans. Le renouvellement complet des 4'000 compteurs, qui devrait intervenir d'ici 3 à 4 ans, coûte environ CHF 1'120'000.00. Nous estimons qu'il faudra environ 2 ans pour effectuer le changement de tous les compteurs. L'attribution dans les comptes 2021, 2022 et 2023 ainsi que les prévisions des budgets 2024 et 2025 porteront cette réserve à CHF 1'000'000.00.

✓ 810.4273 Finance annuelle Taxes compteurs CHF 480'000.00

La modification des diamètres d'entrée des compteurs demandée par les abonnés lors de changements de compteurs impacte ce poste.

✓ 810.4341 Taxes de raccordements CHF 450'000.00

La diminution des demandes de permis de construire nous incite à revoir les revenus de ce poste à la baisse.

✓ 810.4356.01 Prestations diverses du Service CHF 2'000.00

Prestations facturées à des tiers pour des travaux effectués par les fontainiers.

✓ 810.4651 Subsidés ECA CHF 351'350.00

Cette estimation est faite en fonction des travaux qui seront terminés en 2025.

- ✓ 810.4659.01 SAGE participation aux frais d'exploitation **CHF 31'000.00**

Les revenus principaux de ce poste proviennent de leur participation pour le remplacement d'une pompe à Oujonnet CHF 8'000.00, la prévision concernant le prix de l'électricité CHF 13'000.00, le forfait annuel de CHF 5'000.00, ainsi que des frais divers CHF 5'000.00.

- ✓ 810.4801.01 Prélèvement sur fonds de réserve renouvellement compteurs
CHF 45'000.00

Selon coûts du compte 810.3114.02.

- ✓ 810.4809 Prélèvement sur fonds de réserve pour travaux futurs
CHF 1'743'950.34

Le montant prélevé sur le fonds de réserve pour travaux futurs correspond au résultat comptable de l'exercice.

6. Annexe

Budget d'exploitation du SIDERE pour l'année 2025

7. Conclusion

En conclusion de son préavis, le Comité de Direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

L e C o n s e i l i n t e r c o m m u n a l d u S I D E R E

- **vu le préavis N° 33/2021-2026 du Comité de Direction relatif au budget 2025;**
- **entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;**
- **considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;**

D É C I D E

- **d'adopter le budget 2025 tel que présenté.**

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 30 octobre 2024

Au nom du Comité de Direction

Le Président :

La Secrétaire :

Delafog



[Signature]

François Delafoge

Catherine Borer